

Il existe dans la garnison de Lyon, depuis 1893, un tramway-ambulance pour le transport journalier des malades, mais l'idée d'utiliser les tramways ordinaires pour l'évacuation des blessés, bien que n'étant pas nouvelle, comportait des perfectionnements. Il nous semble que le projet de M. Messerer réalise ce qu'on peut espérer de mieux à cet égard, soit au point de vue de l'emplacement des brancards dans la voiture, soit à celui de leur suspension ou de leur introduction, comportant un chargement et un déchargement facile de blessés et un transport presque idéal, puisqu'il réduit au minimum les secousses imprimées au brancard par la marche du véhicule.

Des expériences analogues devraient être faites dans d'autres villes, avec, éventuellement, d'autres genres de tramways; sans doute, les Sociétés de la Croix-Rouge s'intéresseront à des essais de ce genre, qui trouveront leur utilité aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix, à l'occasion d'accidents ou d'épidémies, pour le transport des malades jusqu'aux hôpitaux.

D^r F.

LE D^r RIANI
(Nécrologie.)

La Société française de secours aux blessés militaires vient de faire une grande perte en la personne de son vice-président, M. le D^r A. Riant, décédé le 5 septembre 1902, à l'âge de 74 ans.

Depuis 30 ans il n'avait cessé de donner à la Société des preuves d'un attachement sans limites, prenant part à tous ses travaux, étudiant avec soin toutes les questions qui étaient vitales pour elle. Dans ces dernières années, suivant un désir de M. le général Davout, duc d'Auerstædt, président de la Société, qui voulait que les dames pussent recevoir une instruction pratique en soignant des malades et des blessés dans des dispensaires, il se consacra avec ardeur à cette œuvre nouvelle, s'y donnant tout entier, et travaillant sans cesse à son perfectionnement. Il fut admirablement secondé d'ailleurs dans cette tâche par M^{me} la duchesse de Reggio, présidente du Comité central des dames.

Philanthrope et homme de bien, il fut secrétaire général, pen-



IMPRESSION SADAG. SERRIERON GENÈVE

M. le Dr A. Riant

Vice-Président de la « Société française de Secours aux blessés militaires »

Décédé le 2 Septembre 1902

dant des années, de l'Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France, mais son principal champ d'activité resta toujours l'œuvre de la Croix-Rouge française, dont il était vice-président depuis 1881. Voici en quels termes le *Bulletin de la Société française*¹ énumère les fonctions qu'il remplissait dans son sein :

« Parmi les nombreuses archives qui nous ont été remises et sont pour nous de précieux documents pour l'avenir, nous avons trouvé : de très intéressantes notes relatives à la Commission supérieure des Sociétés d'assistance au Ministère de la guerre, où, au titre de Commissaire civil délégué par la Société, il discutait nos intérêts si courtoisement et avec tant de sollicitude et de fermeté.

« Un volumineux dossier sur les cours et conférences qu'il a créés, et pour lesquels, en sa qualité de président du Comité d'enseignement, il élaborait chaque année ces programmes, où nos dames trouvaient réunies toutes les matières d'un enseignement si complet pour leur préparation à leur rôle d'infirmières en temps de guerre.

« Puis ces rapports si documentés sur le Dispensaire de la Société, cette école de nos dames infirmières qui complétait d'une façon parfaite son œuvre d'enseignement, et dont il a réglé le fonctionnement avec un soin si minutieux.

« Président de notre Commission du matériel, il nous laisse des études approfondies sur le matériel d'ambulance, et sur l'organisation de nos hôpitaux du territoire, de nos infirmeries de gare et de nos hôpitaux de campagne.

« Président du Comité de Rédaction, il fit paraître dans notre *Bulletin* de nombreux articles très documentés, et écrits avec cette grande clarté et ce style si appréciés de nos lecteurs.

« Nous lui devons aussi de nombreux rapports et conférences où se retrouve cette éloquente et chaude parole qui le distinguait si bien.

« M^{me} Riant, se rappelant un des derniers vœux qu'il lui avait exprimés, nous a remis, pour perpétuer sur notre Livre d'Or le nom de notre aimé et vénéré vice-président Riant, un don de 2000 francs. »

¹ N° d'octobre 1902.